

"N'ayez pas honte de demander"

Autor(en): **Alder, Esther / J.-M.R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions plus : bien vivre son âge**

Band (Jahr): - **(2012)**

Heft 39

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-831618>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«N'ayez pas honte de demander»

En charge du social à la Ville de Genève, Esther Alder incite les aînés à solliciter ses services pour obtenir des prestations financières: «Ce n'est pas une aumône, mais un droit.»



DR

«Nous devons prendre en compte les aînés dans toutes nos réflexions», assure l'élue verte.

Surprise ou plutôt mauvaise surprise! Alertée par les assistants sociaux de la Ville de Genève, la conseillère administrative Esther Alder s'est rendu compte que près d'un retraité sur deux ayant droit à une aide financière ne la demandait pas. Gêné, honte, ou plus simplement manque d'information? Les services de l'élue verte ont donc conçu une campagne assez inédite pour inciter les bénéficiaires potentiels à... demander de l'argent!

Comment expliquer que les rentiers AVS/AI qui bénéficient d'une prestation cantonale n'osent pas réclamer leur dû à la Ville?

C'est surprenant. On vit pourtant dans une société dite d'information, mais on voit que l'information, justement, a de la peine à passer, notamment auprès des personnes âgées. Et puis c'est vrai, il y a de la gêne chez certains.

Récemment, on a eu l'exemple d'une vieille dame qui éteignait son bracelet d'alarme le soir pour ne pas déranger. Elle a passé toute une nuit par terre avant d'alerter les secours au matin!

Pour en revenir à la question des prestations financières (185 fr. par mois pour une personne seule), il est certain que certains aînés ne veulent pas la demander. Ils ont peut-être honte alors qu'il ne s'agit pas de charité, mais bien d'un droit!

Précisément, combien d'ayants droit sont concernés?

Actuellement, sur 30 000 personnes de plus de 65 ans, en ville de Genève (190 000 habitants), près de 4500 bénéficient de ce coup de pouce de la Ville. A croire les informations transmises par le canton, il pourrait y en avoir le double.

La campagne d'information (annonces dans les journaux, panneaux dans les transports publics) lancée avant l'été a-t-elle porté ses fruits?

En quelques jours, nous avons reçu quelque 200 dossiers qui vont être vérifiés.

On est encore très loin du compte, alors?

Oui, mais nous allons relancer cette campagne. Par ailleurs, nous mettrons en place des Points d'informations décentralisés, quatre pour être précis, où les habitants de tous âges pourront disposer de l'ensemble des informations utiles sur les services à leur disposition. Ce sera donc aussi un moyen de renseigner cette frange de la population et de l'inciter à demander cette aide.

Certains spécialistes affirment que les seniors ont souvent été les grands oubliés de la politique en Suisse ces dernières années?

Notre souci majeur, c'est de nous adresser à toutes les personnes et d'offrir une aide à toutes celles qui en ont besoin, y compris les seniors. C'est dans cette logique, par exemple, que nous développons des équipements de gymnastique fitness dans les parcs publics. C'est un immense succès et toute la population en bénéficie.

Nous devons prendre en compte les seniors dans toutes nos réflexions, essayer de les intégrer le plus possible, mais aussi profiter de leurs compétences, par exemple dans le cadre d'activités avec les enfants.

Il est primordial que les aînés se sentent utiles, d'où l'idée de tisser des liens entre les générations.

J.-M. R.

INFOS pour tout savoir sur les prestations financières municipales: 022 418 47 00.